

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce :	EA182881, N°P2633073
Nom du support :	Paysan du Haut-Rhin (édit.papier)
Département :	68
Date de parution :	19/06/2026
Objet :	Divers / Enquêtes publiques / Enquête publique
Parution :	320,92 € HT
Montant TVA :	64,18 €
Total TTC :	385,10 €

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 16 Juin 2026



Le Directeur de publication

Paysan du Haut-Rhin - SANEP s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.

COMMUNE DE DIETWILLER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

POUR RECENSEMENT DE CHEMINS RURAUX

Par arrêté municipal n°40 en date du 16 juin 2026, il a été décidé de procéder à une enquête publique relative au recensement des chemins ruraux de la commune de Dietwiller, conformément aux dispositions des articles L. 161-6 et R. 161-11 à R. 161-14 du Code rural et de la pêche maritime.

A cet effet, Monsieur Richard HORN, ingénieur territorial principal retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera pendant seize jours consécutifs à la mairie de Dietwiller, 42 rue du Général-de-Gaulle, du 2 juillet 2026 à 16 h 00 au 17 juillet 2026 à 18 h 00.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :
le 2 juillet 2026 de 16 h 00 à 18 h 00 ; le 17 juillet 2026 de 16 h 00 à 18 h 00.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Dietwiller pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-dietwiller.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête, adressées par courrier à la mairie de Dietwiller à l'attention du commissaire enquêteur ou transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-chemin-rural@dietwiller.fr.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce :	EA182882, N°P2633074
Nom du support :	Paysan du Haut-Rhin (édit.papier)
Département :	68
Date de parution :	03/07/2026
Objet :	Divers / Enquêtes publiques / Enquête publique
Parution :	320,92 € HT
Montant TVA :	64,18 €
Total TTC :	385,10 €

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 16 Juin 2026



Le Directeur de publication

Paysan du Haut-Rhin - SANEP s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.

COMMUNE DE DIETWILLER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

POUR RECENSEMENT DE CHEMINS RURAUX

Par arrêté municipal n°40 en date du 16 juin 2026, il a été décidé de procéder à une enquête publique relative au recensement des chemins ruraux de la commune de Dietwiller, conformément aux dispositions des articles L. 161-6 et R. 161-11 à R. 161-14 du Code rural et de la pêche maritime.

A cet effet, Monsieur Richard HORN, ingénieur territorial principal retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera pendant seize jours consécutifs à la mairie de Dietwiller, 42 rue du Général-de-Gaulle, du 2 juillet 2026 à 16 h 00 au 17 juillet 2026 à 18 h 00.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :
le 2 juillet 2026 de 16 h 00 à 18 h 00 ; le 17 juillet 2026 de 16 h 00 à 18 h 00.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Dietwiller pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-dietwiller.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête, adressées par courrier à la mairie de Dietwiller à l'attention du commissaire enquêteur ou transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-chemin-rural@dietwiller.fr.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

